

L'espace aérien algérien interdit aux Français

Article rédigé par *Le Figaro*, le 04 octobre 2021

Source [Le Figaro] Cette décision intervient après le rappel, samedi, de l'ambassadeur algérien en France, en réaction à des propos jugés «irresponsables» d'Emmanuel Macron.

La crise entre Alger et Paris prend de l'ampleur. Selon des informations recueillies par *Le Figaro* à Alger et Paris, la France n'a désormais plus le droit de survoler le territoire algérien avec ses avions militaires – ce qu'elle faisait dans le cadre de l'opération Barkhane pour rejoindre le nord du Mali.

L'état-major des armées françaises a découvert la nouvelle dimanche matin. En déposant les plans de vol, les militaires se sont rendus compte que les autorisations de survol n'avaient pas été accordées par Alger. Aucune notification officielle n'a cependant été reçue, indique-t-on. Quoi qu'il en soit, deux vols logistiques ont dû être reportés.

« *Cela n'affecte ni le déroulé, ni la conduite des opérations* » militaires, affirme le porte-parole de l'état-major, le colonel Pascal Ianni, « *et à la marge le flux de soutien* », ajoute-t-il. « *Nous nous adaptons et nous n'avons aucune inquiétude sur les opérations* », assure-t-il. Le recueil de renseignement au nord du Mali, notamment grâce au survol des drones Reaper, n'est pas impacté, selon l'état-major.

Par cette décision, le président Tebboune revient sur une faveur accordée par le président déchu Bouteflika il y a quelques années.

Retrouvez l'intégralité de l'article [en cliquant ici](#)